

De la monarchie à la Terreur (1790-1794)

→ Manuel de l'élève, pp. 20-27

PROGRAMMES

La Révolution française, l'aspiration à la liberté et à l'égalité, la Terreur.

Louis XVI ; 21 septembre 1792 : proclamation de la République.

CONNAISSANCES

- ◆ La tentative de monarchie constitutionnelle et la séparation des pouvoirs.
- ◆ Louis XVI.
- ◆ La République et l'acquisition d'un premier vocabulaire politique.
- ◆ Le régime de la Terreur.

COMPÉTENCES

- ◆ Comprendre un schéma.
- ◆ Analyser un tableau.
- ◆ Extraire des informations d'une carte historique.
- ◆ Comprendre et analyser des textes historiques de natures différentes.

■ Présentation globale du chapitre

Ce chapitre aborde la deuxième partie du programme. Après avoir présenté dans le premier chapitre le début de la Révolution française, celui-ci traite des premières expériences politiques (monarchie constitutionnelle, République, Terreur) dans le contexte d'une France isolée en Europe. Cette période est aussi celle où se poursuit la modernisation politique du pays.

Deux dossiers sont inclus. Ils abordent respectivement le personnage de Louis XVI, acteur clé du début de la Révolution, et la proclamation de la République, le 21 septembre 1792 : après dix siècles d'un régime monarchique, la France entre dans l'ère républicaine.

De nombreux symboles officiels de la République prennent naissance au cours de cette période ; ce chapitre permet donc d'aborder certains points du programme d'Instruction civique.

■ Le point sur...

● La monarchie constitutionnelle

Les débuts de la transformation politique de la France

Dès 1789, les députés engagent la **transformation de la France**. Il faut supprimer les structures de l'Ancien Régime en suivant l'exemple de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'un des problèmes de l'Ancien Régime était l'existence de multiples structures territoriales dont les limites ne concordaient pas. C'était le résultat d'un empilement de décisions prises depuis les débuts de la monarchie capétienne et qui constituaient d'ailleurs un frein à l'absolutisme. Cet amas administratif ne permettait pas une gestion efficace du royaume. Il fallait donc rationaliser pour supprimer cet enchevêtrement. En outre, sur un plan politique, il fallait éviter de garder des structures qui permettraient à l'ancienne noblesse de conserver du pouvoir. Au terme de débats nombreux au sein de l'Assemblée, de **nouvelles structures** sont créées : les provinces sont remplacées par un nouveau découpage dont les deux unités essentielles sont le **département**

et la **commune** (décret du 15 janvier 1790). À chaque niveau (sauf le canton) une administration est élue. Cette **décentralisation** laisse d'ailleurs, dans les premiers temps de la Révolution, une très large autonomie aux municipalités.

La Constitution de 1791

Rédigée entre la fin de l'année 1789 et septembre 1791, c'est la **première Constitution** que connaît la France. Elle est le résultat d'un compromis entre les différentes tendances de la Révolution et tente de s'inspirer de l'exemple britannique, intégrant le **principe de séparation des pouvoirs**. Le roi devient « Roi des Français », il détient le pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif est détenu par l'Assemblée nationale. Les représentants du pouvoir judiciaire (juges de paix, juges départementaux et jurés) sont eux aussi élus. En septembre 1791, les Constituants décident qu'ils ne pourront pas se représenter à la prochaine élection législative, ce qui fait que l'assemblée élue est entièrement constituée d'hommes nouveaux. Cette élection se fait par des électeurs qui devaient avoir des revenus importants, eux-mêmes élus par des citoyens dits « actifs » (payant une contribution d'au moins trois jours de travail).

● La France en guerre

Le contexte politique de cette période est très lourd. Outre les nombreuses hésitations du roi (voir plus loin), un débat s'instaure très vite en France: doit-on porter les idées de la Révolution dans les monarchies étrangères? Paradoxalement, la majorité des députés y est favorable, mais pour des raisons très différentes: l'aile gauche de la Révolution, le club des Jacobins, pense que les victoires régleront les problèmes économiques, et l'aile droite, club des Feuillants, espère des victoires afin de mieux contrôler leurs opposants. Même Louis XVI, d'abord peu favorable, s'y résout, espérant retrouver son pouvoir perdu. Le 20 août 1792, sur proposition du roi, l'Assemblée déclare la guerre « au Roi de Bohême et de Hongrie » (il faut comprendre l'Autriche).

Le début de la guerre est catastrophique: l'armée française est désorganisée (une grande partie de ses chefs, appartenant à la noblesse, ont quitté le pays); les défaites se succèdent. En outre, la position politique du roi est de moins en moins claire aux yeux de l'opinion. Le 10 juillet, l'Assemblée nationale proclame la « **Patrie en danger** »; les grandes monarchies européennes se coalisent contre la France. Les volontaires commencent à affluer. Des volontaires marseillais entonnent un chant de guerre composé par Rouget de Lisle en avril 1792. Il prend le nom de **Marseillaise**. De nombreux autres chants sont créés lors de cette période: chansons populaires pour critiquer le pouvoir en place, mais aussi pour galvaniser les populations face à l'ennemi (Ex.: le *Chant du départ*).

● Louis XVI (1774-1792)

Petit-fils de Louis XV, il ne devait jamais régner, étant le troisième fils du dauphin Louis. Son père et ses deux frères aînés décédés, il accéda au trône en 1774, non préparé à cette tâche. Cultivé et curieux, il avait le désir de réformer, mais ne sut pas faire les bons choix: ainsi, en 1789, alors qu'il avait accepté le doublement de la représentation du tiers état, il refusa le vote par tête. Marié en 1770 à l'archiduchesse d'Autriche **Marie-Antoinette**, il était d'une très grande timidité, ce qui altéra sa relation avec elle. On lui reprocha son manque de fermeté face à l'entourage de la reine où certains nobles, très impopulaires, ne cessaient d'intriguer.

Sa politique au cours des premières années de la Révolution est faite d'hésitations. Lors de la **fête de la Fédération**, le roi prête serment: c'est un grand moment d'enthousiasme populaire, mais l'épisode de la fuite à Varennes – pour rejoindre à Montmédy les troupes émigrées – augmente les **critiques à son égard**. Il ne doit d'ailleurs son maintien qu'à la volonté d'une partie de l'Assemblée qui aspirait à une monarchie constitutionnelle. Accumulant les erreurs politiques, il se laisse entraîner dans l'aventure de la guerre, persuadé que les troupes révolutionnaires seraient rapidement défaites et que cela lui ramènerait son autorité.

● L'an I de la République

Le 1^{er} août 1792, les Parisiens prennent connaissance du manifeste de Brunswick (généralissime Autrichien) qui menace Paris d'exécution militaire si l'on porte atteinte à la famille royale. Cela achève de déconsidérer Louis XVI; le **peuple de Paris se soulève** et attaque le château des Tuileries où le roi vit depuis

octobre 1789. Fait prisonnier, il est incarcéré et perd le pouvoir. Taxé d'avoir eu des relations secrètes avec l'ennemi, il est jugé et **guillotiné le 23 janvier 1793** sur l'actuelle place de la Concorde. La reine est exécutée à son tour, quelques mois plus tard. C'est la **fin de la monarchie**. Le 20 septembre 1792, la législative se sépare et est remplacée par une nouvelle assemblée élue et qui prend le nom de **Convention**. Elle proclame la République, le **21 septembre 1792**: c'est l'an I.

Au même moment, à Valmy, dans l'Est de la France, les révolutionnaires, dirigés par les généraux Dumouriez et Kellermann, arrêtent et repoussent les troupes prussiennes dirigées par Brunswick. Simple canonnade, cette victoire n'en est pas moins lourde de symboles par sa concomitance avec les événements qui se déroulaient à Paris. Quelques semaines plus tard, les armées françaises remportent une autre bataille à Jemmapes. Ces premiers succès renforcent l'autorité de la République naissante. Pour beaucoup de députés, il fallait une rupture totale avec l'Ancien Régime; c'est dans cette perspective qu'un certain nombre de décisions furent prises et notamment l'abandon du calendrier grégorien au profit du **calendrier républicain**, dont le premier jour correspondait à la proclamation de la République.

● 1793-1794: la Terreur

L'exécution du roi et la proclamation de la République achevèrent de coaliser les princes européens, inquiets devant l'évolution de la situation. Face à cette coalition il fut décidé de lever 300 000 hommes. Cela entraîna des résistances qui débouchèrent, dans l'Ouest du pays, sur une véritable guerre civile.

La situation intérieure et extérieure (défaite de Neerwinden; passage de Dumouriez à l'ennemi) pousse la Convention à adopter des mesures d'urgence dès avril 1793: jugement des personnes déclarées suspectes, confiscation des biens des émigrés, emprunt forcé sur les riches... Un **Comité de salut public**, dirigé par **Robespierre** et **Saint-Just**, est institué pour appliquer sans délai les décisions de l'Assemblée. Inquiets devant les atteintes aux libertés individuelles, les députés Girondins tentent de résister. Le 2 juin, sous la pression des « sans-culottes », ils sont tous arrêtés et pour la plupart guillotins. En France, de nombreuses villes, acquises à la cause Girondine, se soulèvent. Menacé à l'intérieur et à l'extérieur, le Comité de salut public utilise la Terreur comme moyen de gouvernement. Il s'appuie sur les Tribunaux révolutionnaires: on recense 20 000 exécutions.

Pour remplacer l'influence de l'Église, Robespierre entend développer une morale civique: il institue la célébration de martyrs révolutionnaires et instaure le **culte de l'Être Suprême**. Un certain nombre de décisions sont prises comme la fixation d'un **maximum des prix** (1^{er} octobre 1793), la distribution des biens des suspects aux pauvres et l'abolition de l'esclavage (4 février 1794). **La levée en masse** d'août 1793 permet de réunir 800 000 hommes. Dès l'automne 1793, les frontières françaises sont dégagées. **La dictature politique** de Robespierre étant jugée de plus en plus insupportable, des députés éliminent Robespierre et ses amis les **27 et 28 juillet 1794** (9 thermidor an II). Les prisons se vident peu à peu et les émigrés sont autorisés à rentrer en France.

Mise en œuvre du chapitre

1 La monarchie constitutionnelle

→ Manuel de l'élève, p. 20

● Parcours pédagogique possible

Cette séance s'inscrit dans la suite du travail sur les débuts de la Révolution française. Elle porte sur les leçons 1 et 2.

On peut commencer par aborder les premières transformations de la France et le contexte politique. Il ne s'agit pas de tout voir (puisque l'on verra cela dans le chapitre 4) mais de comprendre ce qui va avoir des répercussions sur la vie politique française de l'époque.

Demander aux élèves depuis quelle année l'Assemblée constituante est en place. Leur faire remarquer le temps nécessaire à l'élaboration de la Constitution.

La lecture du document 1 permet de montrer le travail entrepris par la Constituante ainsi que l'objectif qu'elle se fixe : abolir les structures d'Ancien Régime dans la continuité du 4 août et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Un temps est consacré à la lecture du schéma sur la Constitution de 1791. Ce type de document se retrouve plusieurs fois dans le manuel. C'est une capacité que les élèves devront avoir acquise en fin de Cycle 3. On pourra demander aux élèves de comparer avec la situation connue sous la monarchie absolue. On fera lire l'introduction du point 2 (p. 21). Cela permet d'aborder la question de la diffusion des idées de la Révolution. *La Marseillaise* pourra être étudiée dans cette séance ou dans la séance n° 3.

● Commentaire de documents

1 Une nouvelle organisation territoriale

C'est l'aspect politique de la suppression des provinces qui est retenu ici. On est dans la logique de l'abolition des privilèges (nuit du 4 août). Après la lecture du texte, on peut faire remarquer le nom de l'auteur et son état.

Réponses à la question

● Selon Mirabeau, il faut une nouvelle structure territoriale pour que l'ancienne administration royale ne puisse plus garder son pouvoir.

2 La Constitution de 1791

Elle consacre la séparation des pouvoirs, mais maintient une place pour le roi qui garde le pouvoir exécutif. Toutefois, celui-ci est soumis à la souveraineté du peuple.

Réponses aux questions

● Le roi n'est pas un monarque absolu. Il reçoit son pouvoir du peuple qui détient la souveraineté. Il ne détient ni le pouvoir législatif, ni le pouvoir judiciaire et est soumis à la loi.

● Pouvoir exécutif : il est chargé de veiller à l'application des lois. Le roi commande l'armée et nomme les ministres. Pouvoir législatif : l'assemblée est chargée de voter les lois. Pouvoir judiciaire : les tribunaux rendent la justice.

● Chaque pouvoir est indépendant. Par exemple, l'Assemblée vote les lois ; le roi les fait appliquer.

2 La France en guerre

→ Manuel de l'élève, p. 21

● Commentaire de documents

1 Pour ou contre la guerre ?

La diffusion des idées de la Révolution fait l'objet d'un vaste débat en France. Pour les uns, il faut apporter « les Lumières », pour d'autres on ne peut obliger les autres peuples à les accepter de force.

Réponses aux questions

● Anacharsis Cloots est favorable à la guerre pour renverser les tyrans et apporter le bonheur aux autres peuples.

● Robespierre pense que la guerre est une mauvaise idée car on ne peut obliger des gens à accepter de nouvelles lois par la force.

2 Des chants au temps de la Révolution

La Marseillaise est le symbole des chants de la période de la Révolution. Toute période de liberté se caractérise par une profusion de chants. On pourra faire écouter aux élèves différentes versions de *La Marseillaise* ainsi que d'autres **chants révolutionnaires** (*La Carmagnole*, *Ah! ça ira*). Certains sont d'ailleurs devenus au fil du temps des chansons enfantines. L'apprentissage de *La Marseillaise* est au programme. En l'étudiant à cette occasion, on donne le moyen aux élèves de comprendre le contexte dans lequel elle a été écrite et le sens des paroles. On la lira donc avec attention et on la fera chanter.

Réponses aux questions

● On repère que *La Marseillaise* est un chant de guerre comme le montrent les termes suivants : « Aux armes citoyens », « marchons, marchons » « qu'un sang impur abreuve nos sillons »...

● Les « féroces soldats » sont les Prussiens, les Autrichiens, les Hollandais, les Piémontais, les Anglais et les Espagnols.

● Pistes pour réaliser le résumé avec les élèves

– Quels changements sont entrepris à partir de 1789 ?

– De quand date la première Constitution ?

– Pourquoi la France en adopte-t-elle une ?

– Sur quels principes repose-t-elle ?

– Quels sont les trois pouvoirs ?

– Quel est le rôle du roi ?

– Pourquoi certains veulent-ils la guerre avec d'autres pays européens ?

→ Manuel, pp. 22-23

● Parcours pédagogique possible

On ouvrira la séance par la lecture de l'introduction de la page 22. L'objectif recherché est de faire saisir aux élèves la complexité du personnage. On pourra reporter sur une frise les différents événements liés à Louis XVI.

● Commentaire de documents

1 Portraits de Louis XVI, roi de France

Le premier document est un tableau représentant Louis XVI en costume de sacre. Si on possède ceux de Louis XIV et de Louis XV, on pourra comparer les trois pour montrer la continuité : seuls changent les habits de la cour répondant aux critères de la mode de l'époque. Le second document est un témoignage d'une proche de Louis XVI. Ce portrait est contrasté et montre les ambiguïtés du personnage.

Réponses aux questions

- Une impression de puissance se dégage du tableau. Louis XVI, en costume de sacre, semble majestueux.
- Les objets du sacre sont le sceptre, la main de justice, la couronne et le manteau.
- D'après Madame Campan, le roi est un bon époux et un bon père de famille. C'est un homme cultivé (goût de l'étude, connaissance de l'anglais, géographe, historien). Il est aussi très pieux et réformiste. Elle lui reproche d'être craintif voire peureux, notamment face aux privilégiés.
- Il aime les réformes mais ne les mène pas jusqu'au bout.

2 Louis XVI et les sciences

L'expédition de La Pérouse avait à la fois des buts scientifiques et politiques (affirmer la présence de la France dans le monde). C'est l'une des plus grandes expéditions scientifiques dont nous possédons encore aujourd'hui le récit. Les bateaux de La Pérouse disparurent au large de l'île de Vanikoro. La multiplication des cartes et des objets géographiques (l'astrolabe et la boussole) dans le tableau semble montrer l'intérêt et l'importance de Louis XVI dans cette expédition.

Avec le document 1, il permet d'ailleurs de montrer que Louis XVI était un homme du XVIII^e siècle, passionné par les sciences.

Réponses aux questions

- Ce tableau illustre le portrait fait par Madame Campan en révélant le goût de Louis XVI pour les sciences et la géographie. Il a le goût de l'étude et des recherches.
- L'expédition de La Pérouse a été un échec. Il aurait échoué en 1788 au large de l'île de Vanikoro. Les occupants du bateau ont été massacrés. Des recherches très récentes ont permis la découverte d'objets de l'expédition.

3 La fête de la Fédération

Le 14 juillet 1790, au Champ-de-Mars à Paris, se réunissent les représentants des Gardes nationales des régions de France

(on parle de Fédération par référence aux États-Unis). Ce jour-là n'a pas été choisi au hasard ; il intervient un an après la chute de la Bastille. Louis XVI prête serment de fidélité. On le voit sur les marches, tendant le bras pour prêter serment devant La Fayette, commandant de la Garde nationale, jouissant d'une immense réputation auprès du peuple (c'est le héros de la guerre d'indépendance des États-Unis).

Cette fête met en scène l'**unité nationale**, chacun croyant à la trilogie, *la Nation, la Loi, le Roi*. Le roi est entouré par les députés ; au premier plan, la foule se congratule et l'on remarquera la présence du Dauphin, futur Louis XVII, dans les bras de Mme Royale. Cette cérémonie a fait l'objet d'une scénographie très recherchée. Le tableau, lui aussi, renforce cet aspect. Le ciel est sombre mais la lumière se fait sur l'autel de la Patrie, placé au centre du champ de Mars. Après la prestation de serment, une messe est célébrée par Talleyrand, l'évêque d'Autun, futur ministre de Napoléon et de Louis XVIII.

Réponses aux questions

- Le roi est sur les marches, tendant les bras pour prêter serment. Au premier plan, des gens se prennent dans les bras. On aperçoit le Dauphin dans les bras de Madame Royale. Un autel et des gradins ont été construits.
- À la différence de la prise de la Bastille, la fête de la Fédération célèbre l'unité de la France ; c'est plutôt l'inverse d'une bataille, il y a ici de la joie.
- Vu le nombre de spectateurs et la manifestation de joie, le roi semble être aimé.
- Louis XVI fait la promesse de maintenir la Constitution.

4 La fuite à Varennes, 20 juin 1791

Louis XVI est de plus en plus troublé par un certain nombre de décisions. L'affaire de la **Constitution civile du clergé** est l'élément déclencheur de la fuite du roi. Dans la poursuite de la construction d'une nouvelle société, il est décidé de réformer les structures de l'Église de France. Le 12 juillet 1790, une Constitution civile est votée. Les curés et les évêques sont considérés comme des fonctionnaires et doivent être élus. Les limites des diocèses deviennent celles des départements. Le roi, très pieux, demande l'avis du pape. Celui-ci met du temps à réagir. Beaucoup de prêtres refusent de prêter serment à cette Constitution. Au printemps 1791, par deux textes, le pape condamne la Constitution civile du clergé.

Louis XVI, qui avait ratifié ce texte (en hésitant) décide de fuir Paris. Il veut rejoindre les troupes fidèles à l'Ancien Régime stationnées à Montmédy. Le départ se fait le 20 juin. Le 21 juin, il est arrêté à Varennes. Pour beaucoup de Français c'est la stupeur. Pour certains c'est la preuve qu'on ne peut faire confiance au roi. Suspendu de ses fonctions par l'Assemblée, il est rétabli sous l'influence des députés girondins. Mais la rupture avec l'opinion publique est consommée.

Réponses aux questions

- Le roi s'enfuit avec sa famille.
- Il est accueilli à Paris par un silence et quelques injures.
- Comparé à la fête de la Fédération, le roi ne reçoit aucune acclamation, il a perdu la confiance du peuple.

● Pistes pour réaliser le résumé avec les élèves

- Quelles sont les dates de naissance, de mort et de règne de Louis XVI ?
- Comment est-il jugé par ses contemporains ?
- Pourquoi, après avoir été apprécié, devient-il impopulaire ?
- Pourquoi certains veulent-ils la guerre avec d'autres pays européens ?

DOSSIER

ÉVÉNEMENT

L'an I de la République

→ Manuel, pp. 24-25

● Parcours pédagogique possible

On peut demander aux élèves de rappeler les principaux événements du début de la Révolution en s'appuyant sur ce qu'ils ont appris ou faire lire l'introduction de la page 24.

Dans un premier temps, on s'attardera sur la naissance de la République. Le document 1 de la page 24 permet de saisir l'extrême violence suite aux tensions de l'année 1792. On rapproche cela des événements qui amènent peu à peu Louis XVI à être discrédité auprès du peuple (séance précédente).

Le document 3 fait l'objet d'une étude approfondie qui permet de comprendre que l'on cherche à effacer les traces de l'Ancien Régime.

Dans un deuxième temps, on travaillera le contexte international. Le document 2 est étudié en parallèle de celui de la carte de la page 26 (en particulier la question 1).

● Commentaire de documents

1 La chute du roi, 10 août 1792

La menace de Brunswick de livrer Paris à une subversion totale et de condamner au supplice les révoltés, s'il était fait le moindre outrage au roi et à sa famille, provoque une montée de la colère et une **insurrection**, le 10 août 1792. Louis XVI se réfugie à l'Assemblée législative qui, sous la pression de la foule, vote son arrestation et sa déchéance ainsi que l'élection au suffrage universel d'une nouvelle assemblée : la **Convention**.

Sur ce tableau, nous pouvons voir la violence de cette journée où le personnel des Tuileries et la Garde suisse furent massacrés (ce sont ces mêmes gardes qui se trouvaient à la Bastille). Au premier plan, à droite du tableau, on observe les gardes nationaux aidés de la foule armée de piques (certains portent le bonnet phrygien) en train d'attaquer le palais ; deux personnes – un paysan armé et ce qui semble être plutôt un bourgeois armé d'un sabre – exécutent un garde suisse d'une pique et on observe les bonnets rouges des sans-culottes. À droite, les gardes suisses (en rouge) tentent de résister. Un mois plus tard – à l'appel de Marat et dans un contexte d'hystérie collective – les prisonniers incarcérés dans les prisons parisiennes sont massacrés.

Réponses aux questions

- **Les Tuileries se trouvent à gauche du tableau (à droite, on distingue l'entrée de la cour).**
- **Le château des Tuileries est attaqué par des gardes nationaux (au second plan, avec les fusils) aidés par des sans-culottes (au premier plan, armés de piques). Cependant, on distingue aussi un bourgeois armé d'un sabre au premier plan.**
- **Cette journée entraîne la fuite du roi des Tuileries. Il se réfugie à l'Assemblée où il est suspendu de ses fonctions puis arrêté. Il est ensuite jugé et guillotiné.**

2 Valmy : première victoire de la Révolution française

La bataille de Valmy est plus une simple canonnade qu'une véritable bataille. Très vite, les troupes prussiennes s'enfuient en entendant les troupes françaises (dont l'histoire dit qu'elles chantaient *La Marseillaise*). Valmy est plus une **victoire symbolique**, marquant surtout le fait que, dorénavant, ce sont les Français qui reprennent l'initiative militaire. Ce texte de Goethe montre le point de vue d'un Allemand (les Prussiens sont un des peuples allemand). Ce qui est difficile à comprendre pour l'élève, c'est qu'un « ennemi » porte un jugement positif sur cette bataille. En fait, ce dernier était sensible à certaines idées de la Révolution.

Réponses aux questions

- **Goethe, écrivain allemand, est l'auteur de ce texte. Il faisait partie des vaincus. Dans la première ligne, il parle de « nos gens », puis « on ne parlait que de manger les français ».**
- **Pour l'auteur, Valmy est un grand moment dans l'histoire qui marque le début d'une nouvelle ère.**

3 La proclamation de la République

Ce décret évoque l'**abolition de la royauté**. Ce système politique avait toujours été celui de la France. Le même jour, on décide que débute l'an I de la République. On adopte aussi le principe d'un nouveau calendrier.

Le calendrier républicain (24 novembre 1793) est révélateur de la volonté de passer de l'ordre ancien à l'ordre nouveau. De même qu'on avait supprimé les provinces et établi un nouveau système de poids et mesures, on allait effacer définitivement les traces de l'Ancien Régime par la rationalisation de la mesure du temps. Le premier jour de l'année est fixé à l'équinoxe d'automne (22 septembre). C'est un calendrier solaire. La semaine est remplacée par une décade (10 jours). Toute référence au christianisme doit être effacée et on remplace les saints du calendrier grégorien par des références agricoles de l'époque : ainsi les quintidis (cinquième jour de la semaine) portent le nom d'un animal, les décadis (le dixième jour), celui d'un instrument agricole et celui d'un végétal les autres jours (sauf au mois de nivôse où ce sont des matériaux). Le sans-culottides (5 jours par an et un sixième tous les 4 ans) sont des jours de fêtes nationales et républicaines, placés après le mois de fructidor permettant ainsi de rattraper le décalage du calendrier par rapport au temps universel. Enfin les noms de mois sont liés aux activités agricoles (messidor = moissons),

au cycle des végétaux (germinal, fructidor) et aux conditions climatiques (brumaire, thermidor). Ces noms ont été inventés par le poète Fabre d'Églantine (auteur notamment de la chanson *Il pleut, il pleut bergère*). Sa complexité, son particularisme national et agricole (contrairement au système des poids et mesures, ce calendrier s'applique essentiellement aux conditions françaises), l'attachement d'une grande partie de la population rurale au calendrier grégorien (qui était déjà un calendrier universel), mais surtout le remplacement de la semaine de 7 jours par une décade avec un jour de repos sur 10 contre 7 auparavant, contribuèrent à son échec au moins pour les fonctionnaires de l'État. Il ne resta en vigueur qu'un peu plus de 10 ans et on le vit réapparaître au moment de la Commune (1871).

Sur cette représentation la Philosophie, coiffée d'un bonnet phrygien, s'appuie sur des calculs (on observe le compas, la rotation de la Terre autour du Soleil, le cadran solaire) pour déterminer le calendrier. Elle est entourée d'un livre de morale, d'un niveau (emblème de l'égalité) et d'une règle. Le personnage à droite est un génie. Elle écrase sous ses pieds le calendrier grégorien et ses références religieuses : on remarque ainsi une bulle papale (reconnaissable à la tiare et aux clefs de Saint-Pierre faisant référence à la Bulle de 1582 de Grégoire XIII instaurant le calendrier appelé grégorien), un livre intitulé *Concile* et un autre intitulé *Légendes*.

Réponses aux questions

- **La Convention nationale est le nom de l'assemblée chargée de rédiger une nouvelle Constitution. La royauté est abolie et est remplacée par une république.**
- **Le premier mois du calendrier républicain est vendémiaire. Il correspond à la fin du mois de septembre et aux trois premières semaines d'octobre. Il débute le 22 septembre car c'est le lendemain de la proclamation de la République et le jour de l'équinoxe d'automne (la durée du jour est égale à celle de la nuit).**
- **Les noms de la semaine changent. Il n'y a plus de noms de saints. Les révolutionnaires ont changé de calendrier pour monter que l'on est entré dans une époque nouvelle.**

B 1793-1794 : la Terreur

→ Manuel de l'élève, p. 26-27

● Parcours pédagogique possible

On commencera par la lecture du document 2, page 26. En faisant étudier de nouveau la carte (et les questions 2 et 3), on précisera le contexte qui amena Robespierre et le Comité de salut public à mettre en place le régime de la Terreur (on pourra s'aider de la lecture de l'introduction du grand 3). On terminera cette partie par les documents 3 et 4 qui permettent de mettre des noms sur les principaux acteurs de la Terreur. On pourra demander aux élèves s'ils se souviennent de Robespierre vu dans une séance précédente (Pour ou contre la guerre?).

1 La patrie en danger

Cette carte montre :

- les soulèvements contre la Révolution en France : ceux restés fidèles à la monarchie et ceux qui soutiennent les Girondins. Il n'est pas forcément utile de distinguer les deux.
- les troupes de la coalition qui attaquent la France. La lecture de cette carte permet d'illustrer la notion de patrie en danger.

Réponses aux questions

- **Les Anglais menacent la Bretagne, la Corse, le Nord et le Sud-Est ; l'Espagne menace le Sud-Ouest, et les Autrichiens et les Prussiens le Nord-Est.**
- **La Vendée, le Sud de la Bretagne, la Gironde, la Normandie, la Provence, la région lyonnaise et la Franche-Comté se sont soulevées contre la Convention. Les Vendéens se révoltent car ils s'opposent à la levée de 300 000 hommes, le 23 février 1793. Ils refusent de se battre pour une Révolution dont ils estiment qu'ils n'ont rien à gagner. Ils sont pour la monarchie et refusent les réformes religieuses.**
- **La France est menacée par les armées étrangères et par des soulèvements internes. On dit que « la patrie est en danger » car, en cas de défaite, c'est la fin des acquis de la Révolution.**

2 Une justice d'exception : le tribunal révolutionnaire

Ce document évoque le Tribunal révolutionnaire mis en place pour juger ceux que l'on considérait comme suspects. C'est un élément essentiel du régime de la Terreur. Le contexte extérieur et intérieur favorise un climat de suspicion.

Réponses aux questions

- **Le rôle du Tribunal révolutionnaire est de juger et punir ceux que l'on considère comme ennemis du peuple.**
- **Il n'existe qu'une peine : la mort.**

3 Les sans-culottes

Ce sont souvent des artisans et des petits commerçants des faubourgs. Au premier plan, on observe une troupe de Parisiens dansant devant un arbre de la liberté. Ceux-ci ont été plantés à partir de 1790 (généralement des tilleuls). Des cocardes tricolores y sont attachées. Au sommet de celui-ci, on retrouve le bonnet phrygien porté aussi par le sans-culotte, par un des danseurs et accroché à l'étendard au-dessus de la forteresse. À l'arrière-plan, une troupe de soldats prussiens semble fuir.

Réponses aux questions

- **Le sans-culotte porte sur sa tête un bonnet phrygien. C'est un symbole de liberté qui était porté dans la Rome antique par les esclaves affranchis.**
- **Il porte une hallebarde, ou pique, l'arme des sans-culottes.**

4 Robespierre

Maximilien de Robespierre est un des personnages principaux de la Révolution. S'il fait partie de l'Assemblée constituante de 1789, il ne se présente pas à la Législative conformément

à la décision qui avait été prise. Très actifs au sein de **club des Jacobins**, il est ensuite le représentant des **députés de la Montagne** (appelés ainsi parce qu'à l'Assemblée, ils siégeaient en haut de l'hémicycle). Il est le principal acteur politique de la Terreur. Surnommé « l'Incorruptible », son intransigeance fit que les plus modérés qui le soutenaient l'abandonnèrent. Le 9 thermidor, un complot mena à son **arrestation** et à son **exécution** le 10.

Réponses aux questions

- Robespierre était avocat, comme de nombreux députés.
- Il était député et membre du Comité de salut public.
- Il est arrêté le 9 thermidor (27 juillet 1794) et guillotiné le lendemain.

● Pistes pour réaliser le résumé avec les élèves

- À quelle date est proclamée la Première République ?
- Pour quelles raisons la royauté est-elle abolie ?
- Pourquoi dit-on que la patrie est en danger ?
- Quel régime est mis en place face à cette situation ? Qui le dirige ? Par qui est-il soutenu ?
- Quand et comment se termine cette période ?

Sur une frise, on reportera les types de régime depuis 1788 (monarchie absolue, monarchie constitutionnelle, République).

■ Histoire est arts/ Instruction civique

● Instruction civique

L'étude de *La Marseillaise* peut être l'occasion d'une séance d'Instruction civique et d'une séance d'Histoire des arts. Une lecture attentive du texte et une réflexion liée au contexte de son écriture en favoriseront la compréhension.

On écouterait plusieurs versions particulièrement la première (celle de Gossec) et celle de Berlioz (1830). En lien avec le cours d'éducation musicale, on apprendra l'hymne.

Dès sa publication, ce chant fut un véritable succès. De nombreuses adaptations et parodies en furent faites. Ce phénomène s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui.

● Histoire des arts

En histoire des arts, les élèves doivent étudier pour la période moderne et contemporaine des chansons du répertoire populaire et des chansons traditionnelles. La plupart des chansons que nous appelons enfantines sont à l'origine des chansons d'adultes et pour la plupart polémistes. En 1843, Dumersan publie un recueil « chants et chansons populaires de France ». Dans quelques cas, il retire certains couplets de ces chansons. En 1852, Napoléon III, inspiré par les romantiques (Nerval,

Sand), signe un décret pour lancer une enquête confiée au ministre de l'Instruction publique Fortoul. L'idée est d'établir un recueil de chants et de poésies populaires (dont la rédaction sera confiée à l'académicien J.-J. Ampère) afin de transmettre ce patrimoine à travers l'école.

■ Pour aller plus loin

● Lectures

→ Voir les propositions de lectures, page 17.

● Visites

Le musée Carnavalet, à Paris, offre de nombreuses ressources sur cette période.

● Liens vers d'autres disciplines

Le travail sur *La Marseillaise* est à effectuer en lien avec *l'éducation musicale* et *l'histoire des arts*. Pour l'écoute de différentes versions, on se reportera au livre envoyé dans toutes les écoles primaires par le ministère de l'Éducation nationale en 2002 (auteurs : M. Vovelle, M. Hondré, CNDP).

● Manuel numérique enrichi

pp. 22-23 et 24 : des images de la famille royale, depuis son arrestation jusqu'à l'exécution :

- un portrait de Marie-Antoinette (1755-1793), reine de France (peinture à huile de 1783) ;
- le roi Louis XVI arrêté à Varennes, 20 juin 1791 (eau-forte colorisée, fin XVIII^e siècle) ;
- le retour de la famille royale à Paris, 25 juin 1791 ;
- l'exécution du roi Louis XVI, place de la Révolution à Paris, 21 janvier 1793 (gravure fin XVIII^e siècle) ;
- une image d'une guillotine (reconstitution) ;
- une peinture à huile de 1826 représentant La bataille de Valmy, septembre 1792.

p. 25 : une image d'un papier peint d'époque révolutionnaire représentant la devise et les symboles de la République française.

pp. 26-27 :

- la carte interactive « la patrie en danger » (doc.1) ;
- des images des sans-culottes du 10 août de l'an I de la République française (gravure en couleur, fin XVIII^e siècle) ;
- l'exécution de Robespierre, 28 juillet 1794 (gravure en couleur, fin XVIII^e siècle).

► Les textes pp. 20, 21, 22, 23, 24 et 26 ont été enregistrés pour être écoutés en classe.